

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE de BEURLAY

~~~~~  
**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 24 mars 2016**

~~~~~

L'an deux mil seize, le vingt-quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2016

Etaient présents : Gérard GANDAUBER, Olivier MACAUD, Gaëlle DALAIS, René BERTON, Christelle JARRIGE, Michelle DUMAS PREVOS, Danièle DOAN VAN, Liliane ANDRÉ, Annick MOUHÉ, Magali LABBEY, Mathieu GESLOT.

Absents excusés : Philippe MATHIEU, Stéphane MONCEAU
Carolle ROULIN a donné pouvoir à Olivier MACAUD

Absent : Emmanuel ROY

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Vote des Comptes de Gestion 2015, Commune et CCAS
- Vote des Comptes Administratifs 2015, Commune et CCAS
- Vote des Budgets 2016, Commune et CCAS
- Questions diverses

Le précédent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS

Avec la participation de Monsieur DELFOUR, percepteur et comptable de la commune, de Madame AUDIGÉ Christel, secrétaire, présentation du compte de gestion 2015, du compte administratif 2015, du budget primitif 2016 pour le CCAS et la Commune.

M. Olivier MACAUD, responsable du budget précise simplement que les dotations ont diminué de pratiquement 10000 €, avec les charges de fonctionnement obligatoires qui augmentent mais la commune réalise un excédent de 67 288,05 €

Après avoir entendu toutes les propositions, le conseil Municipal a adopté à l'unanimité des membres présents toutes les recettes et dépenses proposées.

BUDGET PRIMITIF CCAS 2016

Section de fonctionnement

Dépenses	1 879.36 €
Recettes	1 879.36 €

Section d'investissement

NEANT

Le Compte de Gestion, le Compte Administratif et le budget de la commune et du CCAS sont votés à l'unanimité par les membres présents.

Les Comptes-Administratifs et les budgets sont consultables en mairie.

Le conseil municipal vote **les taux d'imposition 2016** comme suit :

- taxe d'habitation	9.74 %
- foncier bâti	16.39 %
- foncier non bâti	52.29 %

Taux augmenté de 1.5 % par rapport à l'année précédente.

Vote tous pour.

BUDGETS COMMUNE 2016

Section de fonctionnement

Dépenses	617 084.05 €
Recettes	617 084.05 €

Section investissement

Dépenses	82 477.12 €
Recettes	82 477.12 €

La section investissement comprend :

- Voirie, éclairage public, aire de jeux, Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP), achat matériel école cantine et mairie, etc...

SUBVENTIONS ACCORDEES POUR 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser les sommes suivantes à l'article 6574 aux associations dénommées ci-dessous :

ACCA (chasse)	475.00 €
Jumelage	100.00 €
Anciens combattants	100.00 €
Association du moulin	100.00 €
Vovinam Viet Vo Dao	325.00 €
FOOTBALL CLUB Beurlaisien	500.00 €
Ligue nationale cancer	50.00 €
Secours catholique	50.00 €
SOL CAM PO	50.00 €
Maëva Song	500.00 €

Elles seront attribuées selon les nouveaux critères.

Le Comité des fêtes, les Lutins de Beurlay, et le Club Liberty ne sollicitent pas de subventions.

DELIBERATION LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de supprimer la ligne de trésorerie.

DELIBERATION LOCATION LOGEMENT 32 RUE GENERAL DE GAULLE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de louer le logement 32 rue Général de Gaulle à partir de 01 août 2016 et propose le loyer à 450 € par mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de louer le logement au 32 rue Général de Gaulle est de fixer le loyer à 450 € par mois, et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches se rapportant à ce dossier.

TOUR DE TABLE

Olivier Macaud :

- Bilan conférence sur le vieillissement: plus d'une vingtaine de personnes ont participé à la conférence sur le vieillissement et ses conséquences, dirigée par le Dr DOURTHE, gériatre, suivi par une intervention de Mme PAINBLANC GOURDEAU coordinatrice du conseil départemental et Mme LUCAS MOLIN responsable du CLIC du Pays de Saintonge Romane.
- Commission personnes âgées: deux interventions sur l'inter génération, le jeudi 31 mars prochain un goûter à la garderie en présence de personnes âgées et le 22 mai prochain, seules 10 personnes âgées partageront une table à la cantine avec des enfants, sur le repas à thème "indien".
- Fermeture mairie: les secrétaires souhaitent avoir une fermeture au public sur une 1/2 journée pour mieux se concentrer sur leur travail. Le conseil municipal accepte cette proposition pour une fermeture au public le mardi matin à partir du mois d'avril.
- Numérotation: un administré (M. Girardeaux) souhaite avoir un numéro d'habitation suite à l'aménagement d'une dépendance en habitation. Le conseil municipal accorde logiquement le N° 1 bis.
- Club des aînés Liberty: je m'excuse sincèrement d'avoir oublié d'assister à l'assemblée générale.

Gaëlle DALAIS :

- Projet de soutien scolaire avec une personne bénévole de la commune qui permettrait aux enfants ayant des difficultés scolaires d'apprendre de nouvelles façons de travailler. Des réunions vont avoir lieu avec le corps enseignant pour voir comment organiser au mieux.
- Le nouveau programme des TAP pour l'année 2016/2017 est en cours, si des associations sont intéressées pour y participer merci de me contacter. Pour le moment, j'espère pouvoir mettre en place une chorale ainsi que de la danse.
- Des problèmes de surveillance lors des TAP ont été soulevés. Je demande à ce qu'une personne supplémentaire puisse venir en renfort de 13h20 à 14 h20.
- Des travaux sont à prévoir à l'école, certains sont urgents et d'autres à faire pendant les vacances. Je transmets la liste à René BERTON.

Magali LABBEY :

- Les invitations pour le goûter intergénérationnel sont faites et pour l'installation voir avec René BERTON

Liliane ANDRÉ :

- Pour l'Art au jardin je sollicite René BERTON pour que les employés communaux fassent un porte affiche qui pourrait servir aussi à toutes les manifestations. A faire si possible avant le 08 avril 2016

Christelle JARRIGE :

- Le bulletin bimestriel se termine
- Le théâtre s'est bien passé
- Soucis avec l'affichage dans les sucettes des abris-bus, il y a un manque de communication avec Entreprise VEDIAUD
- Mettre une information dans la rue de la Pierrière pour le stationnement des véhicules
- Beaucoup prennent encore le sens interdit.

Mathieu GESLOT :

- Les vélos pour les maternelles ne sont-ils pas trop dangereux ?

Michelle DUMAS PREVOS

- L'Éclairage public route de Pont l'Abbé fonctionne mal

Annick MOUHÉ

- L'Assemblée Générale du Club Liberty s'est bien déroulée. 38 personnes étaient présentes, de nouvelles personnes se sont présentées. 6 membres ont été élus. Le nouveau bureau va se former.

René BERTON

- Demande si le tracteur tondeuse est autorisé à prendre le sens interdit pour aller au plateau scolaire. Vote tous pour car c'est un service public.
- Prévoir un panneau indiquant le sens de la circulation en sortant de la salle des fêtes.
- Un carreau cassé sous l'abri-bus devant l'école au niveau de la RD 137 : il faut le signaler à M. LEROUX (responsable à VEDIAUD Publicité).
- Un projecteur a été installé au terrain de foot
- Le défibrillateur va être installé par l'entreprise PERRIER, il manque le disjoncteur et du fil. Il va être mis dehors devant le bureau de M. Le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 h30.